

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
A VOCATION  
SCOLAIRE D'ARBOIS**

Envoyé en préfecture le 12/06/2026  
Reçu en préfecture le 12/06/2026  
Publié le 12/06/2026  
ID : 039-213900137-20260611-D2661104-DE



**DECISION D.26.6.11 -04**

Objet : Mission SPS - Passerelle

La Présidente du SIVOS,

**Vu** l'article L 5210-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du 23 avril 2026, délégrant à Mme la Présidente toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Considérant** les consultations réalisées,

**DECIDE**

De retenir l'entreprise BLONDEAU INGENIERIE – 25000 BESANCON pour un montant de 2 376.00 € TTC

Arbois, le 11 juin 2026

La Présidente,

Cécile BRIOT-GAIDOZ

